

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 12 octobre 2020

### Premier semestre 2020

- **Un chiffre d'affaires en hausse de 51% (vs. premier semestre 2019)**
- **Un MRR <sup>(1)</sup> en progression de 60% (vs. premier semestre 2019)**
- **Une nette amélioration de l'EBITDA, des résultats conformes aux attentes**

### Perspectives

- **Malgré l'impact de la crise sanitaire, un second semestre qui va bénéficier de la montée en puissance des partenariats de commercialisation et d'une saisonnalité favorable**
- **Objectif de MRR <sup>(1)</sup> à fin décembre confirmé**

Energisme (FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG), éditeur SaaS de la performance énergétique, présente ses résultats semestriels 2020. Les comptes clôturés au 30 juin 2020 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 9 octobre 2020.

Données consolidées, normes françaises (en K€) <sup>(2)</sup>	S1 2020	S1 2019
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>957,5</b>	<b>635,3</b>
Produits d'exploitation	1 885,10	1 421,30
Charges d'exploitation, dont :	<b>-4 841,10</b>	<b>-4 521,40</b>
<i>Achats de marchandises</i>	-13,1	-6,9
<i>Autres achats et charges externes</i>	-1 553,00	-1 977,30
<i>Impôts et taxes</i>	-51,8	-33,8
<i>Charges de personnel</i>	-2 524,10	-2 296,10
<i>Dotations aux amortissements et dépréciations</i>	-699,1	-199,9
<b>EBITDA</b>	<b>-2 243,50</b>	<b>-2 900,20</b>
Résultat d'exploitation	-2 942,60	-3 100,10
Résultat courant	-2 933,80	-3 123,10
Résultat financier	8,7	-23
<b>Résultat net</b>	<b>-2 826,10</b>	<b>-2 954,50</b>

(1) Monthly Recurring Revenue' ou 'revenu mensuel récurrent

(2) Les comptes présentés ont fait l'objet d'une revue des Commissaires aux Comptes

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 12 octobre 2020

### Une activité en forte progression qui démontre la résilience du modèle

Sur le premier semestre 2020, Energisme affiche un chiffre d'affaires de 957,5 k€, en hausse de 51% par rapport à la même période de 2019. La crise sanitaire a pesé sur la transformation commerciale et l'exécution de certains projets de digitalisation dans les organisations ciblées, sans toutefois remettre en question la dynamique de l'entreprise, avec une solution au cœur des nouveaux enjeux de la performance énergétique déjà adoptée par plus de 120 clients (prestataires de services à l'énergie, fournisseurs et distributeurs d'énergie, industriels et gestionnaires de patrimoines immobiliers, collectivités régionales et locales).

Le MRR <sup>(1)</sup> augmente également fortement sur la période (+60%) passant de 162 k€ à 260 k€. Il est à noter que l'essentiel de la conquête commerciale du semestre a été assurée par les équipes commerciales internes. Dès la rentrée, l'activité devrait commencer à bénéficier de la montée en puissance des partenariats de commercialisation mis en place au cours des derniers mois (ESN, opérateurs IoT, bureaux d'étude, intégrateurs et VAR). Depuis le début de l'année, ce sont plus de 300 commerciaux qui ont été formés chez ces partenaires et qui viendront augmenter le potentiel de croissance au cours des prochains mois, tout en limitant le coût d'acquisition clients.

### Des charges d'exploitation maîtrisées, un EBITDA en nette amélioration

Au-delà de cette forte croissance de l'activité, les résultats sont également conformes aux attentes. Les charges d'exploitation augmentent de 7% par rapport au premier semestre 2019 (à 4 841,1 k€), à un rythme nettement inférieur à la progression du chiffre d'affaires.

Ainsi, après une phase d'investissement massive (18,5 M€ mobilisés en R&D depuis 2016) sur le développement de l'infrastructure et des fonctionnalités technologiques de sa plateforme, Energisme peut désormais concentrer ses dépenses sur le déploiement commercial de sa solution.

Dans ce contexte, les charges externes (intégrant notamment le recours aux prestataires extérieurs) affichent une baisse de plus de 20% à 4 841,1 k€. Les charges de personnel sont également bien maîtrisées. Leur progression est limitée à 10% à 2 524 k€, reflétant l'augmentation volontaire de l'effectif commercial qui passe de 17 collaborateurs au premier semestre 2019 à 26 au premier semestre 2020. Les dotations aux amortissements progressent en revanche sensiblement (699,1 k€ contre 199,9 k€ au premier semestre 2019) en raison des mises en services récentes des derniers développements technologiques de la plateforme.

Au total, l'EBITDA est négatif à hauteur de 2 243,50 k€, en nette amélioration par rapport au premier semestre 2019 (négatif à hauteur de 2 900,20 k€).

Le résultat d'exploitation ressort également en amélioration avec une perte de 2 942,6 k€ contre une perte de 3 100,1 k€ au premier semestre 2019, intégrant les dotations aux amortissements.

Le résultat net est négatif à hauteur de 2 826,10 k€, contre une perte de 2 900,20 k€ au premier semestre 2019.

### Une situation financière qui n'intègre pas la levée de fonds réalisée avec succès lors de l'Introduction en Bourse

Energisme a clôturé le premier semestre 2020 avec une trésorerie disponible de 79,5 k€. Cette situation n'intègre pas la levée réalisée à l'occasion de l'IPO en juillet 2020 soit un montant net de 7,29 M€. Grâce au large succès de cette opération, la société a désormais des moyens importants pour assurer l'exécution de sa stratégie offensive de prise de parts de marché.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 12 octobre 2020

### Perspectives : une confiance réaffirmée

Energisme aborde les prochains mois avec confiance.

L'activité du Groupe va ainsi continuer à profiter des tendances structurellement porteuses de son marché. Pour les entreprises, la collecte, le traitement et la valorisation de la donnée énergétique sont devenus des enjeux prioritaires, comme le montrent le Décret Tertiaire du Gouvernement français et notamment les grands plans pour la rénovation énergétique des bâtiments. Grâce à sa plateforme hyper-scalable, aujourd'hui sans concurrence, Energisme apporte une réponse forte à ces grands défis avec à la clé des gains financiers, opérationnels et environnementaux mesurables.

### Décret BACS : un nouvel accélérateur réglementaire

Le cadre réglementaire de plus en plus exigeant va également soutenir la croissance future. En juillet 2020, le Gouvernement a publié le décret BACS (Building Automation & Control Systems), obligeant désormais les bâtiments tertiaires (non résidentiels) neufs ou déjà existants à s'équiper d'ici janvier 2025 de systèmes d'automatisation et de contrôle énergétique. Cette nouvelle initiative associée aux priorités environnementales définies dans le plan de relance gouvernemental va participer au renforcement de la demande et faciliter les actions commerciales à venir.

### Une gouvernance renforcée

La nomination de Jean-Michel Cagin au sein du Conseil d'Administration d'Energisme s'inscrit également dans cette dynamique. Avec une expérience de près de 25 ans dans le conseil en stratégie, dont dix en tant qu'associé notamment chez Roland Berger ou encore OC&C dans les pratiques TMT et en private equity, Jean-Michel Cagin a développé une solide expertise dans l'univers technologique (Software, Cloud et Digital). Cette expertise constituera un atout dans la mise en œuvre de la stratégie, aujourd'hui clairement focalisée sur le déploiement commercial rapide de la plateforme.

### Une montée en puissance des partenariats commerciaux

La priorité donnée à l'accélération commerciale va prendre sa mesure à compter du second semestre avec la montée en puissance des partenariats de distribution signés au cours des derniers mois. Ce sera le cas notamment avec Econocom, groupe européen spécialiste de la transformation digitale, qui a annoncé fin septembre 2020 le déploiement de la plateforme Energisme auprès de l'ensemble de ses clients au travers de son pôle Green & Energy, spécialisé dans le financement des projets de transformation énergétique.

### Une forte croissance du chiffre d'affaires attendue sur l'année

Cette montée en puissance des partenariats, combinée avec l'intensification des actions commerciales internes devraient soutenir la croissance des prochains mois. La seconde partie de l'année profitera également de la saisonnalité traditionnellement favorable au quatrième trimestre. Cette forte progression ne permettra toutefois pas d'atteindre l'objectif de 4 M€ de chiffre d'affaires présenté lors de l'introduction en Bourse, la persistance de la crise sanitaire continuant à freiner la transformation commerciale de certains projets, pourtant en discussions avancées. Ce chiffre d'affaires sera décalé sur l'exercice 2021.

### Confirmation de l'objectif de MRR <sup>(1)</sup>, solide visibilité sur la croissance future

L'objectif de MRR <sup>(1)</sup>, fixé à environ 400 k€ pour décembre 2020 devrait en revanche être atteint, à comparer au MRR <sup>(1)</sup> de 191,1 k€, enregistré à fin décembre 2019.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 12 octobre 2020

Mois après mois, Energisme continue ainsi à bâtir une base de revenus récurrents grâce à la force de son modèle SaaS. Au cours des prochains mois, les revenus additionnels attendus sur la base installée vont ainsi s'ajouter aux revenus issus des nouveaux clients importants, actuellement en discussions avancées.

Malgré les conditions de marché contrastées, Energisme bénéficie ainsi d'une solide visibilité sur sa croissance future permettant de poursuivre avec une confiance réaffirmée l'exécution de sa stratégie.

### A propos d'ENERGISME

Créée en 2004 et reprise en 2015 par des spécialistes du secteur de l'énergie, ENERGISME a développé une plateforme technologique SaaS visant à accélérer la performance énergétique des entreprises (prestataires de services à l'énergie, fournisseurs et distributeurs d'énergie, industriels et gestionnaires de patrimoines immobiliers) grâce à l'intelligence des données, avec à la clé des gains financiers, opérationnels et environnementaux importants et mesurables. Forts des atouts technologiques et opérationnels décisifs de sa plateforme, ENERGISME compte déjà 120 clients grands comptes. La solution est également commercialisée par des acteurs de premiers plans en *marque blanche*. ENERGISME (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth.

ENERGISME est une entreprise éligible au PEA-PME, et est par ailleurs qualifiée BPI Entreprise innovante.



Plus d'informations sur : <https://investir.energisme.fr/>

### Contacts

#### ENERGISME

Thierry Chambon

investisseurs@energisme.com

Tel. +33 (1) 81 89 33 90

#### Relations presse

Jennifer Jullia

jjullia@actifin.fr

Tel. +33(1) 56 88 11 19

#### Relations investisseurs

Nicolas Lin

nlin@actifin.fr

Tel. +33 (1) 56 88 11 11